RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Faits saillants - Nouveau-Brunswick

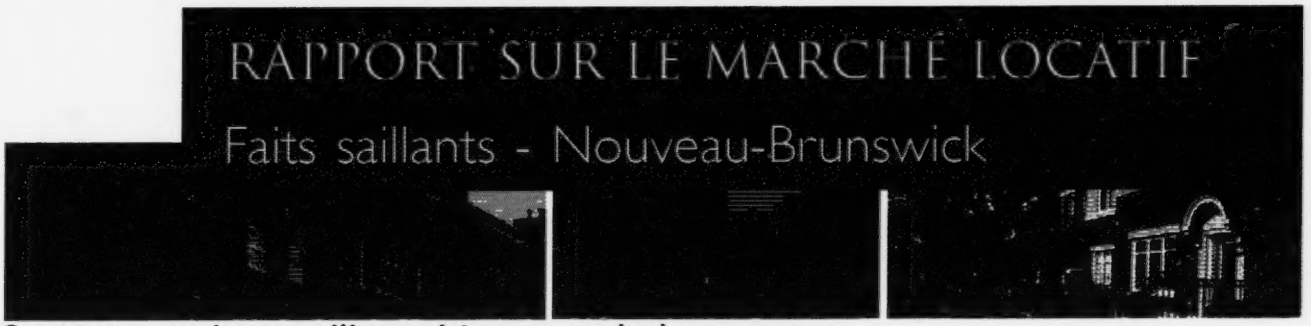

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Date de diffusion : printemps 2009

Baisse du taux d'inoccupation global au Nouveau-Brunswick

- Au printemps 2009, le taux d'inoccupation global dans les centres urbains du Nouveau-Brunswick a diminué de 0,6 point de pourcentage par rapport à la même période en 2008, pour s'établir à 4,7 %.
- Le loyer mensuel moyen des appartements se situait à 625 $ dans les centres urbains de la province.
- Le taux d'inoccupation a diminué dans les trois grandes agglomérations urbaines de la province : Saint John, Moncton et Fredericton.
- Le taux d'inoccupation a reculé de 1,4 point de pourcentage à Moncton. Quant aux taux d'inoccupation enregistrés dans les villes de Saint John et Fredericton, ils accusent une baisse similaire, soit respectivement de 0,3 et 0,5 point de pourcentage.
- Dans les petits centres urbains, les taux allaient de 2,0 %, à Miramichi, à 9,2 %, à Edmundston.
- Fredericton et Moncton sont les seules agglomérations urbaines du Nouveau-Brunswick où le loyer moyen dépassait la moyenne provinciale (625 $).

Figure 1

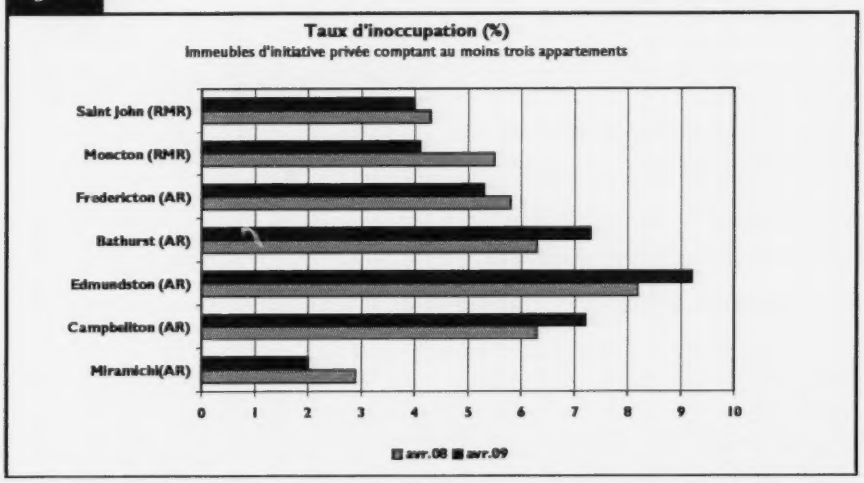

Aperçu

Selon l'Enquête sur les logements locatifs menée ce printemps par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation de quatre des sept centres urbains du Nouveau-Brunswick était plus bas que celui enregistré au printemps 2008. Grâce à leur expansion économique, Fredericton, Moncton et Saint John, les trois grandes agglomérations urbaines de la province, continuent d'attirer des gens et la demande de

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

Figure 2

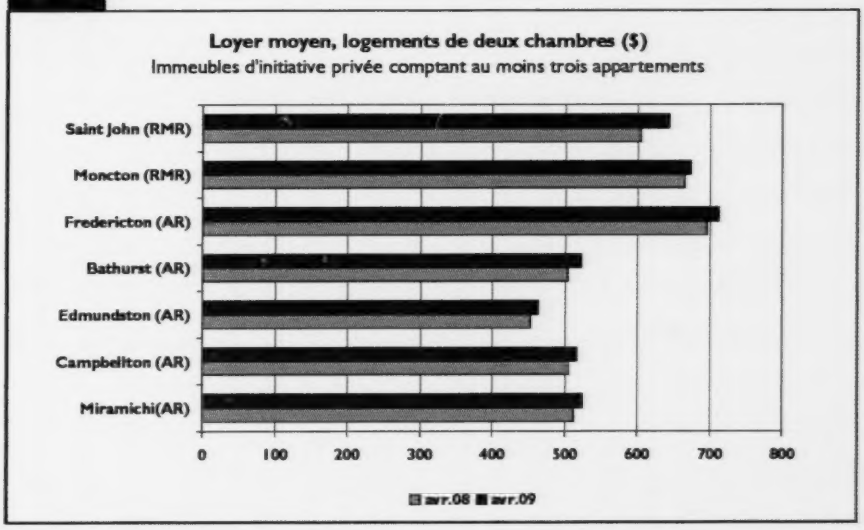

logements locatifs ne s'y est pas affaiblie, en particulier de la part des jeunes et des ménages n'ayant plus d'enfants à la maison.

Le Grand Moncton continue de devancer les autres grands centres de la province au chapitre de la croissance démographique. Cependant, le nombre de mises en chantier d'appartements y est resté environ le même au cours des trois dernières années, de sorte que l'univers locatif local n'a pas évolué au même rythme que la demande. Par conséquent, le taux d'inoccupation relevé au printemps 2009 a régressé de 1,4 point de pourcentage par rapport à la période correspondante en 2008, pour se fixer à 4,1 %.

Dans la région de Fredericton, où la croissance démographique a également été importante, on a observé une tendance similaire. Contrairement au Grand Moncton, le nombre de mises en chantier d'appartements a diminué ces dernières années dans la capitale. Comme la demande n'a pas faibli considérablement et que l'expansion de l'univers locatif local a ralenti, le taux d'inoccupation s'y est établi à 5,3 % en avril, ce qui représente une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à pareil mois en 2008.

À Saint John, les mises en chantier d'appartements ont augmenté pour une troisième année consécutive en 2008, grâce au début de la construction de plusieurs ensembles relevant de l'Initiative fédérale-provinciale en matière de logement abordable. Malgré l'intensification de l'activité, le taux d'inoccupation a fléchi au printemps 2009, car la demande de logements locatifs s'est accrue. L'expansion rapide que connaît le secteur de l'énergie dans la région est de bon augure pour le développement économique, ce qui suscite de l'enthousiasme dans la région à l'égard des perspectives économiques à long terme. Toutefois, étant donné le faible niveau de construction sur le marché locatif durant la dernière décennie, l'augmentation de l'offre locative locale n'a pas permis de répondre à la forte demande, qui coïncide avec le lancement de plusieurs projets dans le secteur de l'énergie qui a eu lieu ces dernières années. De ce fait, le taux d'inoccupation a continué de diminuer dans la région au printemps 2009 : il a reculé de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2008, pour s'établir à 4 %.

Taux d'inoccupation – Petits centres urbains

Dans les petits centres urbains du Nouveau-Brunswick, sauf à Miramichi, le taux d'inoccupation a affiché une hausse d'une année à l'autre au printemps. De plus, il était supérieur à la moyenne provinciale. À Bathurst et à Campbellton, la proportion de logements vacants s'est établie à 7,3 et 7,2 % respectivement en avril 2009, alors qu'elle se situait à 6,3 % dans les deux cas à la période correspondante en 2008. Quant au taux d'inoccupation enregistré à Edmundston, il était le plus élevé de la province; il a gagné 1 point de pourcentage par rapport au printemps 2008 et a atteint 9,2 %. À l'autre extrême, Miramichi a affiché le plus faible taux d'inoccupation de la province; de 2,9 %, il est descendu à 2 %.

Loyer moyen – Centres urbains du Nouveau-Brunswick

Moncton et Fredericton sont les deux seuls centres urbains du Nouveau-Brunswick où le loyer moyen a dépassé la moyenne provinciale (625 $). Grâce à une demande continue de logements locatifs, stimulée par un solde migratoire positif, les loyers moyens pratiqués à Fredericton et à Moncton ont été les plus hauts de la province : 706 $ dans le premier cas et 644 $ dans le deuxième. À Saint John, la croissance économique, alimentée par l'expansion constante du secteur de l'énergie, a favorisé un accroissement de l'immigration, ce qui a soutenu la demande de logements locatifs. Ainsi, le loyer moyen s'est rapproché de la moyenne provinciale au printemps 2009 pour s'établir à 610 $, alors qu'il a habituellement été inférieur à celle-ci. Dans les petites villes, le loyer moyen se situait entre 441 et 501 $, la migration nette négative ayant réduit la demande de logements locatifs, ce qui a par la suite donné lieu à des majorations de loyer modérées.

Taux de disponibilité

À l'échelle de la province, le taux de disponibilité était de 5,4 % en avril 2009, ce qui est moindre que le taux de 5,9 % relevé un an auparavant. À Saint John, il s'élevait à 4,5 %, tandis que dans les deux autres grandes agglomérations du Nouveau-Brunswick, il se rapprochait de la moyenne provinciale : il était de 5,3 % à Moncton et de 5,7 % à Fredericton. Dans tous les petits centres urbains, sauf à Miramichi, la proportion de logements disponibles dépassait considérablement la moyenne provinciale et se situait entre 7,7 et 10 %. Celle enregistrée à Miramichi, de 2,2 %, en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à avril 2008, était la plus faible de la province en avril.

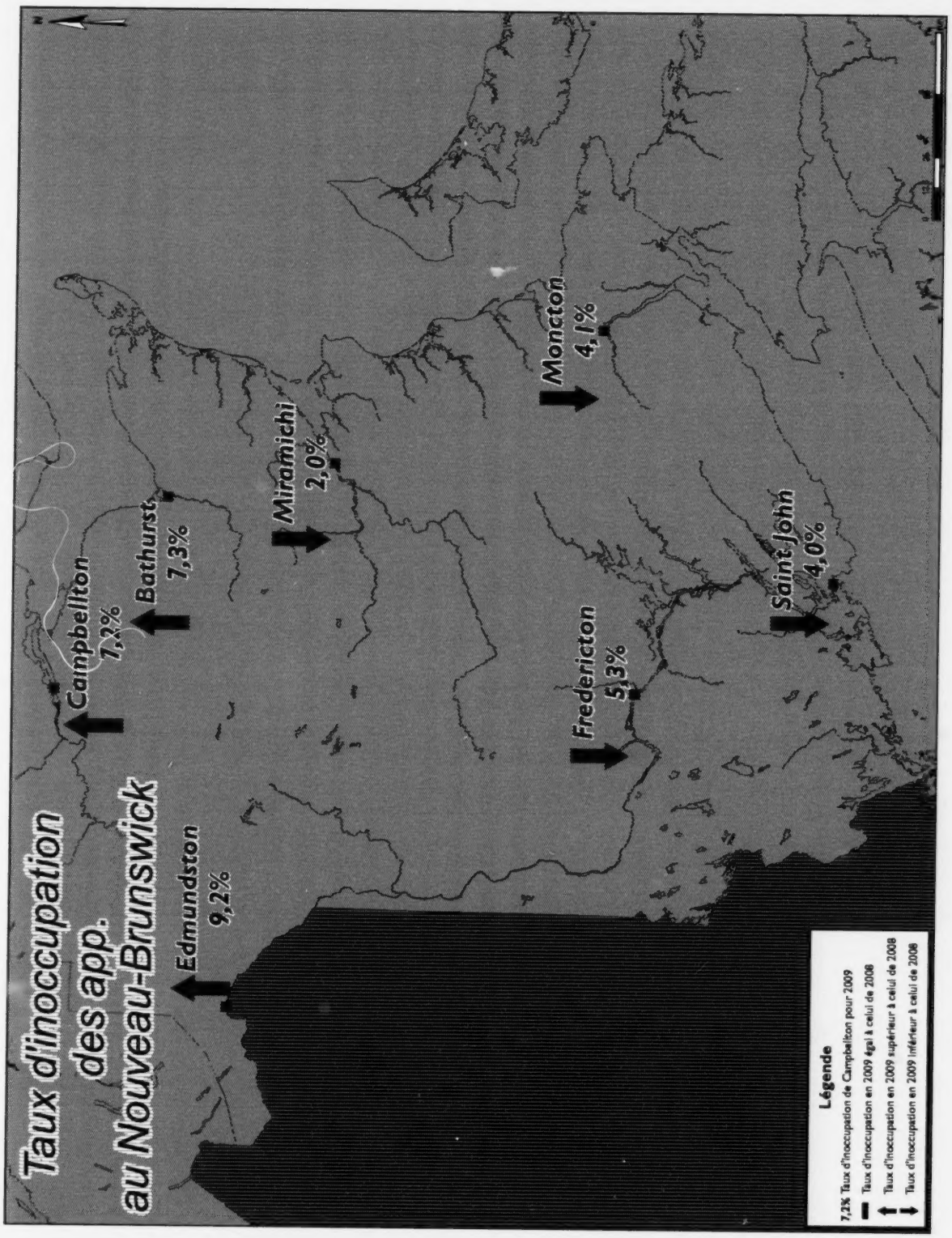
Taux d'inoccupation des app. au Nouveau-Brunswick
Campbellton 7,2%
Bathurst 7,3%
Miramichi 2,0%
Moncton 4,1%
Saint John 4,0%
Fredericton 5,3%
Edmundston 9,2%
Légende
7,2% Taux d'inoccupation de Campbellton pour 2009
Taux d'inoccupation en 2009 égal à celui de 2008
Taux d'inoccupation en 2009 supérieur à celui de 2008
Taux d'inoccupation en 2009 inférieur à celui de 2008

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres
Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09
Moncton (RMR)	4,9 d	5,5 d	5,2 b	3,5 c	5,6 b	4,1 b	**	5,5 c	5,5 a	4,1 b
Saint John (RMR)	4,8 d	5,0 d	4,9 c	5,0 c	4,1 b	3,6 c	3,9 d	3,5 d	4,3 b	4,0 b
Bathurst (AR)	14,6 a	16,3 a	9,4 a	9,3 a	2,6 a	4,6 b	6,1 a	**	6,3 a	7,3 a
Campbellton (AR)	**	**	7,0 b	10,0 c	4,9 a	5,2 b	4,1 a	1,6 c	6,3 a	7,2 b
Edmundston (AR)	**	**	11,4 c	13,8 c	6,5 b	6,3 b	9,0 c	4,7 d	8,2 a	9,2 b
Fredericton (AR)	3,9 d	9,5 c	5,5 b	5,3 b	6,1 b	4,7 a	5,1 c	6,5 c	5,8 a	5,3 a
Miramichi(AR)	4,0 a	0,0 c	3,2 a	1,3 a	2,8 a	2,4 a	2,1 a	0,0 a	2,9 a	2,0 a
N.-B., centres de 10 000+	**5,9 c**	**8,0 b**	**5,7 a**	**5,4 a**	**5,2 a**	**4,2 a**	**4,8 b**	**4,7 b**	**5,3 a**	**4,7 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur **Méthode d'enquête** ou **Tableaux sur la fiabilité des données** pour en savoir davantage.

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres
Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09
Moncton (RMR)	416 a	445 a	547 a	557 a	665 a	673 a	730 a	734 a	629 a	644 a
Saint John (RMR)	415 a	439 a	519 a	534 a	604 a	643 a	634 a	695 a	575 a	610 a
Bathurst (AR)	342 a	356 a	404 a	416 a	504 a	522 a	500 a	498 a	456 a	474 a
Campbellton (AR)	378 a	378 a	399 a	414 a	505 a	517 a	536 a	535 a	464 a	474 a
Edmundston (AR)	337 a	341 a	413 a	405 a	453 a	463 a	505 a	529 b	436 a	441 a
Fredericton (AR)	522 a	546 a	587 a	603 a	696 a	712 a	903 a	951 a	688 a	706 a
Miramichi(AR)	306 d	321 b	452 a	453 a	512 a	524 a	622 b	504 a	494 a	501 a
N.-B., centres de 10 000+	**424 a**	**453 a**	**524 a**	**535 a**	**635 a**	**653 a**	**727 a**	**753 a**	**604 a**	**625 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation) :
a – Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b – Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c – Bon ($5 < cv \leq 7,5$),
d – Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet

Veuillez cliquer sur **Méthode d'enquête** ou **Tableaux sur la fiabilité des données** pour en savoir davantage.

1.1.3 Nombre d'unités vacants des appartements d'initiative privée en avril 2009 selon le nombre de chambres
Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	Vacants	Total	Vacants	Total	Vacants	Total	Vacants	Total	Vacants	Total
Moncton (RMR)	16 d	285	80 c	2 270	279 b	6 820	27 c	480	402 b	9 855
Saint John (RMR)	21 d	418	125 c	2 496	166 c	4 600	44 d	1 262	355 b	8 777
Bathurst (AR)	21 a	129	29 a	310	30 b	647	**	93	86 a	1 179
Campbellton (AR)	**	40	31 c	306	22 b	417	1 c	66	60 b	830
Edmundston (AR)	**	58	61 c	441	40 b	641	4 d	93	113 b	1 233
Fredericton (AR)	35 c	364	85 b	1 582	207 a	4 357	51 c	781	377 a	7 084
Miramichi(AR)	0 c	22	3 a	225	15 a	614	0 a	47	18 a	909
N.-B., centres de 10 000+	**106 b**	**1 317**	**413 a**	**7 631**	**759 a**	**18 096**	**132 b**	**2 823**	**1 410 a**	**29 867**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur **Méthode d'enquête** ou **Tableaux sur la fiabilité des données** pour en savoir davantage.

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres
Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09	avr.08	avr.09
Moncton (RMR)	**	**	6,3 b	4,7 b	6,4 a	5,4 b	7,0 c	6,8 c	6,4 a	5,3 a
Saint John (RMR)	5,4 d	5,0 d	6,1 c	5,2 c	4,4 b	4,3 b	4,4 d	3,8 c	4,9 b	4,5 b
Bathurst (AR)	14,6 a	16,3 a	10,1 a	9,7 a	2,6 a	5,1 b	6,1 a	**	6,5 a	7,7 a
Campbellton (AR)	**	**	7,7 b	11,4 c	4,9 a	5,9 b	4,1 a	1,6 c	6,7 a	8,0 a
Edmundston (AR)	**	**	13,1 c	14,8 c	8,3 a	6,6 b	10,5 d	5,9 d	9,9 a	10,0 b
Fredericton (AR)	3,9 d	9,5 c	5,8 b	5,9 b	6,2 b	5,1 a	5,1 c	6,8 b	5,9 a	5,7 a
Miramichi(AR)	7,9 a	0,0 c	3,7 a	2,2 a	2,8 a	2,4 a	2,1 a	0,0 a	3,1 a	2,2 a
N.-B., centres de 10 000+	**6,6 b**	**8,3 b**	**6,7 a**	**6,1 a**	**5,6 a**	**5,0 a**	**5,3 b**	**5,2 b**	**5,9 a**	**5,4 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur **Méthode d'enquête** ou **Tableaux sur la fiabilité des données** pour en savoir davantage.

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée [1] selon le nombre de chambres
Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.07 à avr.08	avr.08 à avr.09	avr.07 à avr.08	avr.08 à avr.09	avr.07 à avr.08	avr.08 à avr.09	avr.07 à avr.08	avr.08 à avr.09	avr.07 à avr.08	avr.08 à avr.09
Moncton (RMR)	5,0 d	**	2,1 c	2,1 b	2,0 b	2,1 a	2,0 c	2,3 c	2,3 b	2,4 b
Saint John (RMR)	**	**	**	4,6 c	3,2 c	4,5 c	3,6 d	5,2 d	3,1 c	5,5 c
Bathurst (AR)	5,0 a	++	4,2 a	3,1 b	1,9 a	3,4 c	2,0 c	++	2,8 a	3,7 b
Campbellton (AR)	**	**	++	2,3 b	++	2,7 a	2,7 c	++	++	2,3 a
Edmundston (AR)	++	++	**	**	1,2 d	3,2 d	++	4,7 d	1,6 c	2,6 b
Fredericton (AR)	**	++	++	**	++	1,5 d	++	2,7 c	++	1,6 c
Miramichi(AR)	**	**	5,9 b	**	4,2 c	3,7 b	**	0,8 a	4,7 c	3,1 c
N.-B., centres de 10 000+	**4,0 d**	****	**2,3 c**	**2,9 a**	**2,0 b**	**2,8 a**	**2,0 c**	**3,3 c**	**2,2 a**	**3,2 b**

[1]La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les structures qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative.Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet

Veuillez cliquer sur **Méthode d'enquête** ou **Tableaux sur la fiabilité des données** pour en savoir davantage.

NOTE TECHNIQUE :

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ en 2008 à 550 $ en 2009, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. Cette estimation est effectuée à partir d'immeubles qu'ont en commun les échantillons des Enquêtes sur les logements locatifs menées au printemps de 2008 et celui de 2009. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en avril et en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. Les données sont recueillies par type de logements (appartements ou maisons en rangée). Les enquêteurs obtiennent des données sur les loyers du marché, les unités disponibles et les unités vacantes pour tous les immeubles compris dans l'échantillon. La plupart des résultats diffusés dans la présente publication portent sur les immeubles d'appartements d'initiative privée.

L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. L'Enquête a lieu pendant les deux premières semaines des mois d'avril et octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

L'Enquête sur les logements locatifs que mène la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité et les loyers moyens des logements neufs ou existants. Il existe en outre une mesure qui permet d'estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte d'immeubles qu'ont en commun les échantillons des enquêtes d'avril 2008 et d'avril 2009. En examinant comment évoluent les loyers dans les immeubles existants, on fait abstraction de l'incidence que peuvent avoir les immeubles neufs, les immeubles convertis et le renouvellement de l'échantillon sur le pourcentage de variation des loyers. Les estimations relatives aux immeubles existants sont diffusées dans le *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada* et dans les *Rapports sur le marché locatif : Faits saillants* de chaque province, ainsi que dans les rapports sur les RMR (enquête de l'automne seulement). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et dans les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être dans le cas de certains calculs touchant les loyers des logements neufs et existants.

DÉFINITIONS

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données figurant dans la présente publication sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs n'aurait pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie grandement leur travail acharné ainsi que l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profitera à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : 1-800-668-2642 ou par télécopieur : 1-800-245-9274.
De l'extérieur du Canada : 613-748-2003; télécopieur : 613-748-2016.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2009 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

15/05/2009

SOYEZ AU FAIT DU MARCHÉ DE L'HABITATION!

Prenez des décisions éclairées grâce aux données les plus récentes sur les tendances du marché de l'habitation au Canada et les occasions à saisir.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

Prévisions et analyses : renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.

Données et statistiques : renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

Rapports gratuits en ligne :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées - Tableaux supplémentaires, régions

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!
Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.

Info-clients SCHL

Un bulletin électronique mensuel qui offre les dernières nouvelles sur l'évolution du marché, de l'information sur la recherche dans le domaine de l'habitation ainsi que des renseignements permettant d'accroître vos relations avec la clientèle et de faire prospérer vos activités.

64497_2009_B01